

*Questions orales*

## LA POSITION DU MINISTRE

**M. David Berger (Laurier):** Monsieur le Président, je vais essayer de lui en poser une autre. Dans le livre qu'il a publié en 1983, le premier ministre promettait d'accroître de 20 p. 100 le financement du Conseil national de recherches. Pourquoi a-t-il rompu cette promesse ferme? Pourquoi a-t-il réduit de quelque 30 p. 100 le budget du CNR depuis qu'il a malheureusement pris le pouvoir, il y a deux ans?

**L'hon. Frank Oberle (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie):** Monsieur le Président, je demanderai encore une fois au député pourquoi il s'acharne tant à détruire le moral du CNR.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Oberle:** Il n'y a pas eu de réduction de 30 p. 100. Le CNR va bénéficier d'une hausse nette non seulement de son financement mais encore du nombre de ses années-personnes, comme l'exigent les nouvelles priorités qui lui sont assignées pour les cinq prochaines années.

\* \* \*

[Français]

## L'ASSURANCE-CHÔMAGE

ON DEMANDE POURQUOI LES CHÔMEURS QUI REÇOIVENT DES PRESTATIONS DOIVENT PAYER POUR LE RAPPORT FORGET

**M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. On sait déjà que le rapport Forget va recommander qu'on retire des bénéfices de 620 millions de dollars aux chômeurs des provinces Maritimes, 930 millions de dollars au Québec et 400 millions de dollars en Colombie-Britannique. Le ministre peut-il expliquer pourquoi on a obligé les chômeurs qui reçoivent des prestations de l'assurance-chômage à payer pour le rapport Forget? N'est-ce pas la même chose que de faire payer un condamné avant d'aller à la guillotine?

**L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, on peut inventer n'importe quoi, on s'en aperçoit. Il n'y a aucune relation entre les recommandations du rapport Forget et la deuxième partie de la question du député. Je répète simplement ce que j'ai dit tantôt. Il est simplement normal, lorsqu'on veut améliorer un système, de mettre en place une commission royale d'enquête, et ce n'est pas la première fois que cela se fait dans le pays, mais c'est assumé par l'ensemble des gens qui fournissent au fonds de l'assurance-chômage. C'est la raison pour laquelle nous n'avons fait que répéter cette fois-ci ce qui, encore une fois, s'est fait dans le passé.

• (1440)

[Traduction]

**M. Cassidy:** Monsieur le Président, si les libéraux l'ont fait avant les conservateurs, ils ont fait erreur les uns comme les autres.

ON DEMANDE QUE LES FRAIS DE LA COMMISSION SOIENT IMPUTÉS AU COMPTE DES RECETTES GÉNÉRALES

**M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre):** Ce rapport va être le coup le plus dur jamais porté aux chômeurs depuis qu'a été instituée l'assurance-chômage il y a 40 ans. Par conséquent, le ministre va-t-il maintenant promettre de ne pas imputer ces frais à la Caisse d'assurance-chômage et de les imputer plutôt au compte des recettes générales du gouvernement?

[Français]

**L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, je n'ai aucun engagement à prendre à ce sujet aujourd'hui.

\* \* \*

[Traduction]

## LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

LES RÉDUCTIONS DE SERVICE—LA MAJORATION DU TARIF POSTAL

**M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Le 14 juin 1984 le chef de l'opposition de l'époque, c'est-à-dire l'actuel premier ministre, déclarait ceci: «Le parti progressiste conservateur estime que le programme actuel de réduction rapide de la dette de Postes Canada est irréaliste et constitue la cause sous-jacente des problèmes liés à la dégradation du service postal et aux incursions dans des entreprises mal conçues visant à générer davantage de revenus».

Le premier ministre expliquera-t-il maintenant pourquoi il laisse la Société canadienne des Postes réduire ses services dans toutes les localités canadiennes alors que le prix des timbres a augmenté de quatre cents depuis que son parti forme le gouvernement?

[Français]

**L'hon. Michel Côté (ministre de l'Expansion industrielle régionale):** Monsieur le Président, je vais tout simplement répéter à mon collègue que ce gouvernement continue à s'inquiéter des préoccupations de tous les Canadiens, c'est-à-dire par le biais des recommandations du comité Marchment qui a consulté l'ensemble des Canadiens à travers le pays, et à s'assurer effectivement que nous adoptons un service, ou que le service soit amélioré en même temps que les coûts le seront, et que, évidemment, la Société est à élaborer un plan à cet effet, plan que le gouvernement prend en considération. Lorsqu'on sera prêts à faire connaître ce plan d'une façon publique, nous le ferons dans les meilleurs délais.